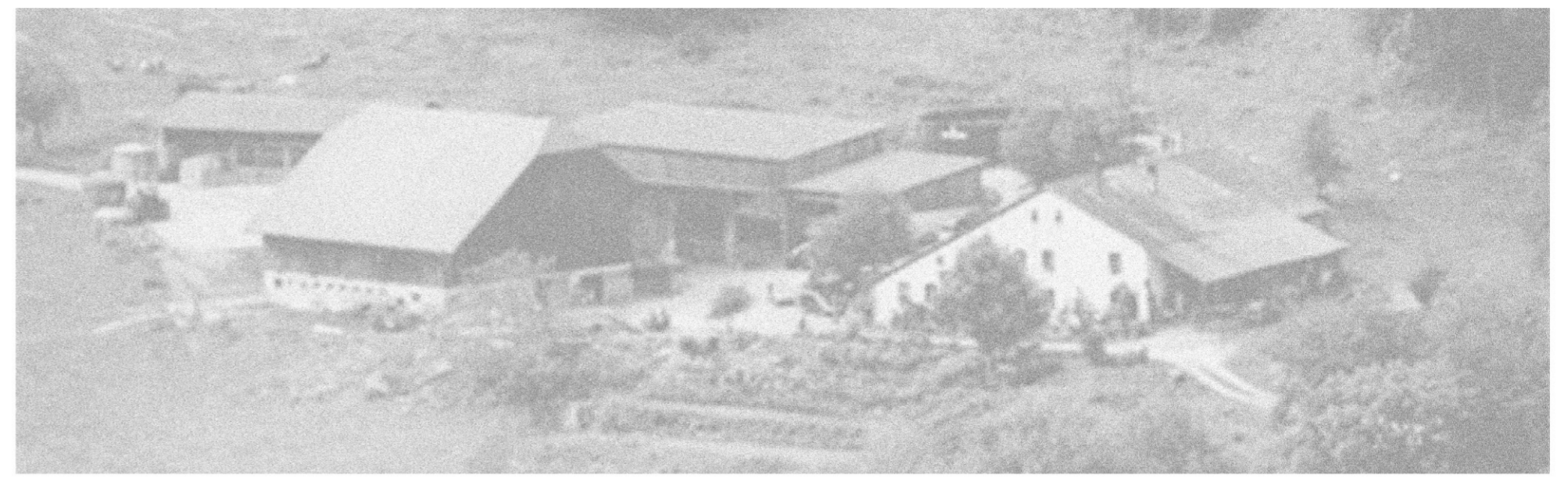
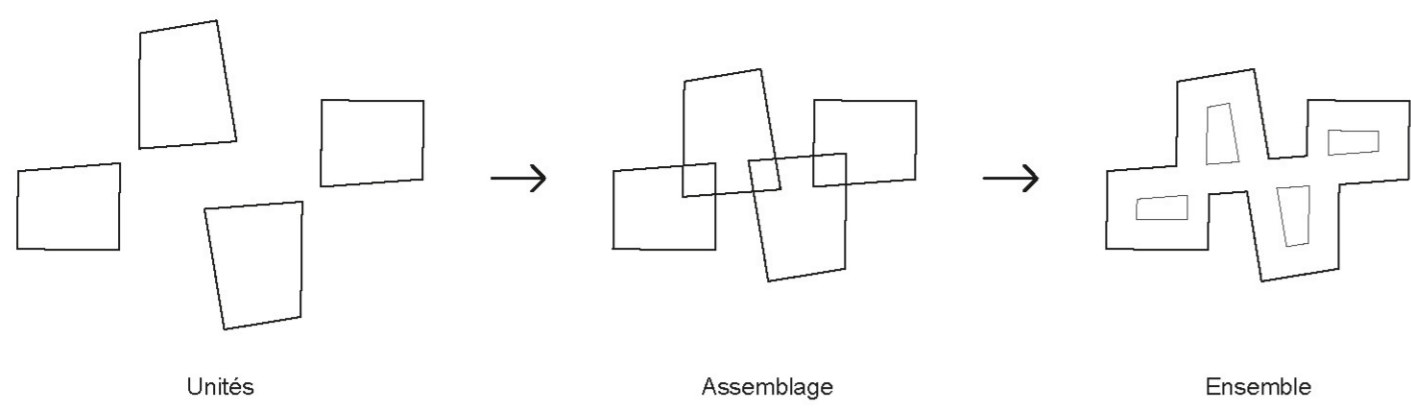




- Légende**
- 1. Parvis d'entrée
  - 2. Entrée livraisons cuisine
  - 3. Entrée personnel et sortie parc
  - 4. Parking visiteurs:  
15 places voiture  
5 places moto
  - 5. Parking personnel:  
22 places voiture  
3 places minibus  
14 places existantes
  - 6. Rampe d'accès parking sous-sol:  
38 places voiture  
10 places moto
  - 7. Clairière
  - 8. Jeux d'enfants
  - 9. Arrêt de bus
  - 10. Couvert vélos: 25 places
  - 11. Frange biotope
  - 12. Terrasse cafétéria
  - 13. Terrasse restaurant
  - 14. Bassin
  - 15. Buttes plantées de cerisiers
  - 16. Prairie
  - 17. Prairie
  - 18. Collines
  - 19. Verger
  - 20. Poulailler

# EMS Résidence Grande-Fontaine MARGUERITE



Le projet tire parti d'un site magnifique à l'est du village de Bex, dialoguant avec le paysage environnant des montagnes, le grand Muveran comme repère territorial. La résidence et son parc sont pensés comme des pièces se complétant, comme l'interpénétration du monde extérieur et du monde intérieur.

Le nouveau volume résultant fait directement référence, dans sa position et volumétrie, aux annexes des maisons paysannes de la région. Cette interpénétration du bâti et du parc permet de fragmenter le volume visuellement et de l'intégrer pleinement dans son contexte.

Les cours ouverts, de part et d'autre de la résidence, espaces extérieurs contrôlés et protégés, sont des pièces essentielles du projet, tout aussi importantes que la résidence, son alter ego. Enchâssées au nord et au sud, ces cours se lisent comme la continuité du parc. Habitées par un mobilier reliant la narrative du parc, elles créent un rapport spécifique et privilégié avec la nature environnante, des pièces à ciel ouvert. Les quatre « maisons »

composant la résidence, en forme de dents évasées, soulignent l'articulation avec cet espace extérieur.

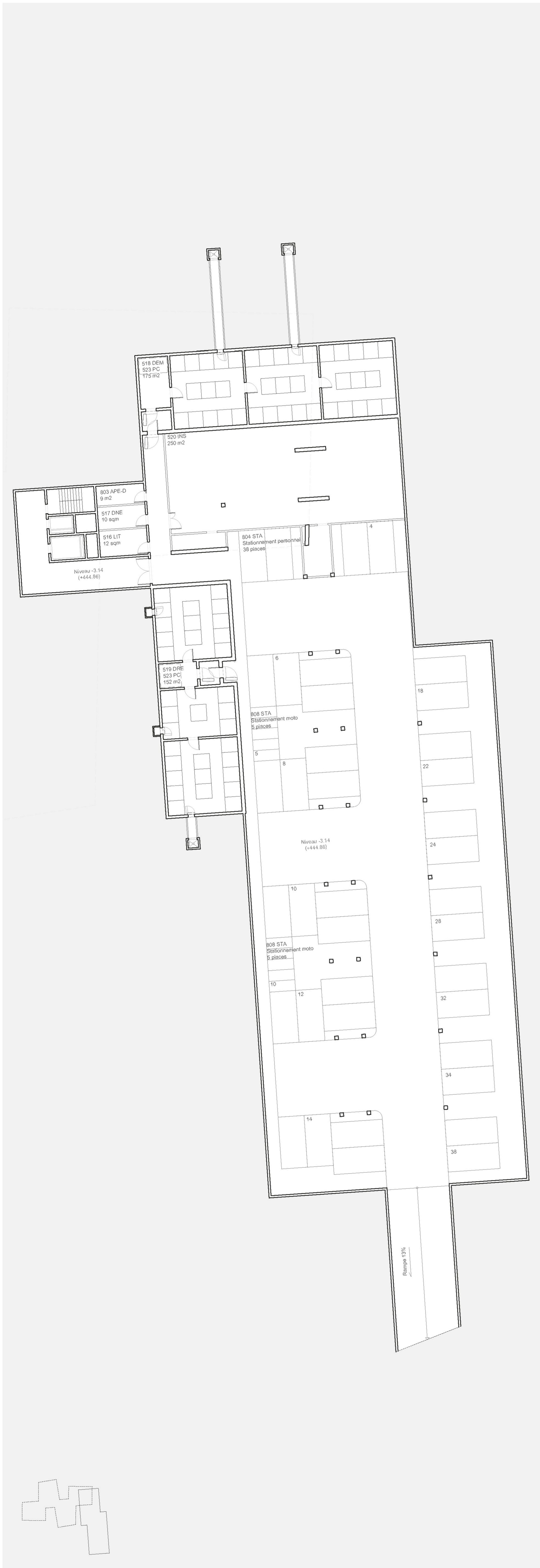
### Urbanisme

La parcelle du site se trouve à l'est du village de Bex, dans une zone résidentielle. Le projet propose une attache à la rue de l'Infirmier par un parvis d'entrée qui dessert les entrées principales visiteurs (EMS, cabinets professionnels et court-séjour) d'une part, et livraison cuisine d'autre part. Une entrée secondaire pour les employés et les locaux de rangements se situe au sous-sol existant, accessible depuis une rampe située au sud de la parcelle.

Les quatre maisons enchevêtrées sont revêtues de bois et évoquent à la fois l'univers du parc et les constructions locales. Les pentes de toitures cherchent un dialogue avec les villas environnantes et donnent à la résidence l'échelle du hameau, comme une échelle intermédiaire entre les villas et le village.







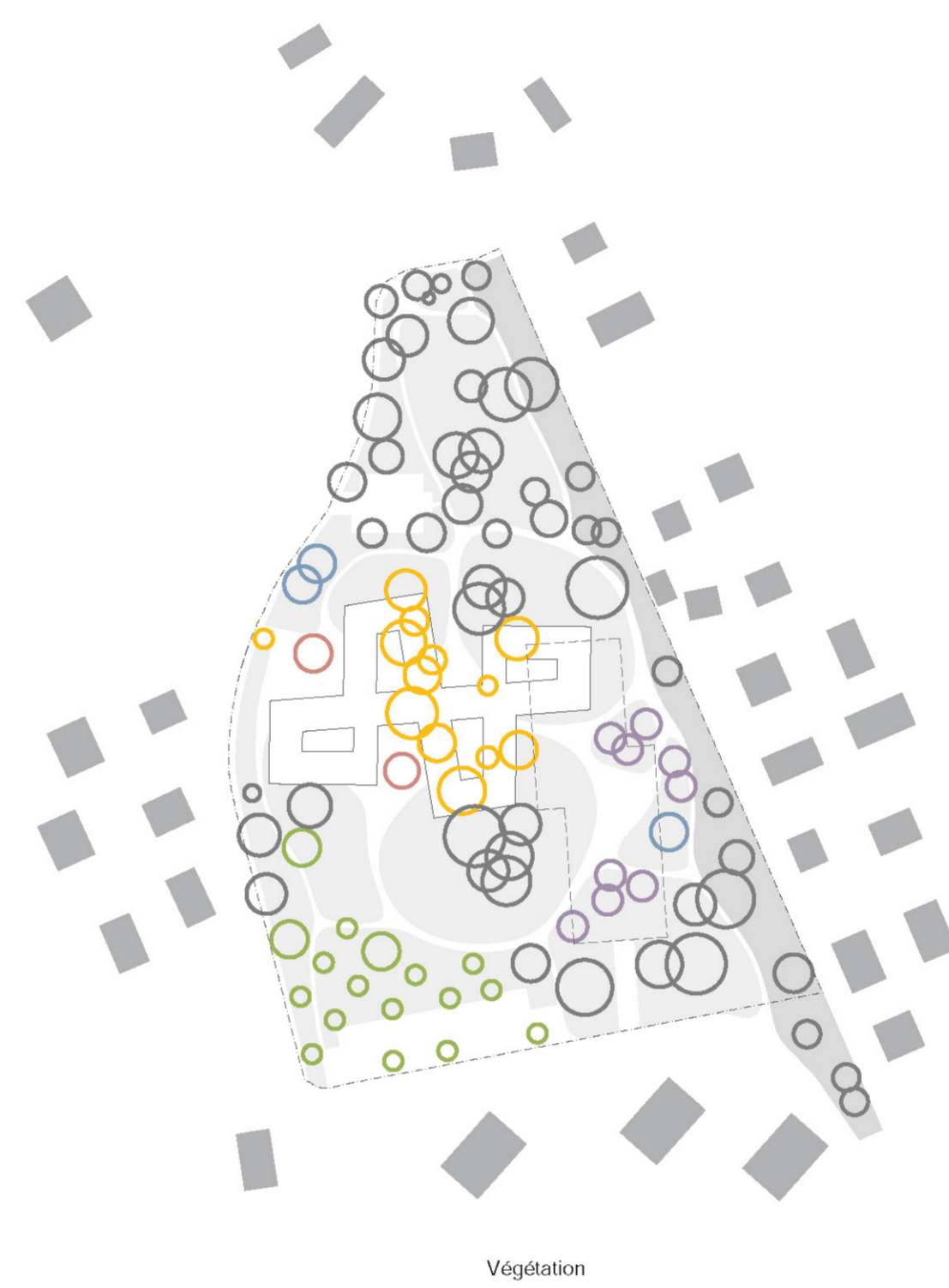
Le bassin et les cerisiers



Le potager dans le verger



La prairie et les animaux domestiques



- Arbres abattus  
seuls les arbres de plus de 30cm de diamètre de tronc sont à compenser et font l'objet d'une demande d'abattage  
Pin ø 55cm  
Cormoulier x 4 ø 30cm  
Châtaignes x 3 ø 60cm, ø 45cm, ø 35cm  
Tilleul ø 65cm  
Cérisier ø 35cm  
Houx ø 35cm
- Arbres existants maintenus  
diversités d'essences, collection d'arbres, ARBORETUM
- Tilia cordata, tilleul à petites feuilles  
arbre solitaire majeur, marque le parvis d'entrée
- Pinus sylvestris, pin sylvestre  
complète la structure végétale persistante du parc
- Fruitières hautes-tiges,  
pommier, cerisier, poirier, noyer  
offre une nouvelle structure végétale, fait écho au paysage environnant
- Cerisiers en cépées  
floraisons décoratives
- Frange biotope  
Milieu humide
- Prairie  
espace ouvert

Végétation

#### Insertion paysagère

Le projet de parc de l'EMS de la Grande Fontaine bénéficie des qualités du territoire environnant à la fois proche et lointain identifié par le grand Murevan, les vergers et les vignes installés dans la pente.

Le parc de la Grande Fontaine profite d'un patrimoine arboré exceptionnel qu'il s'agit de préserver, valoriser et de lui garantir un renouvellement grâce à de nouvelles plantations.

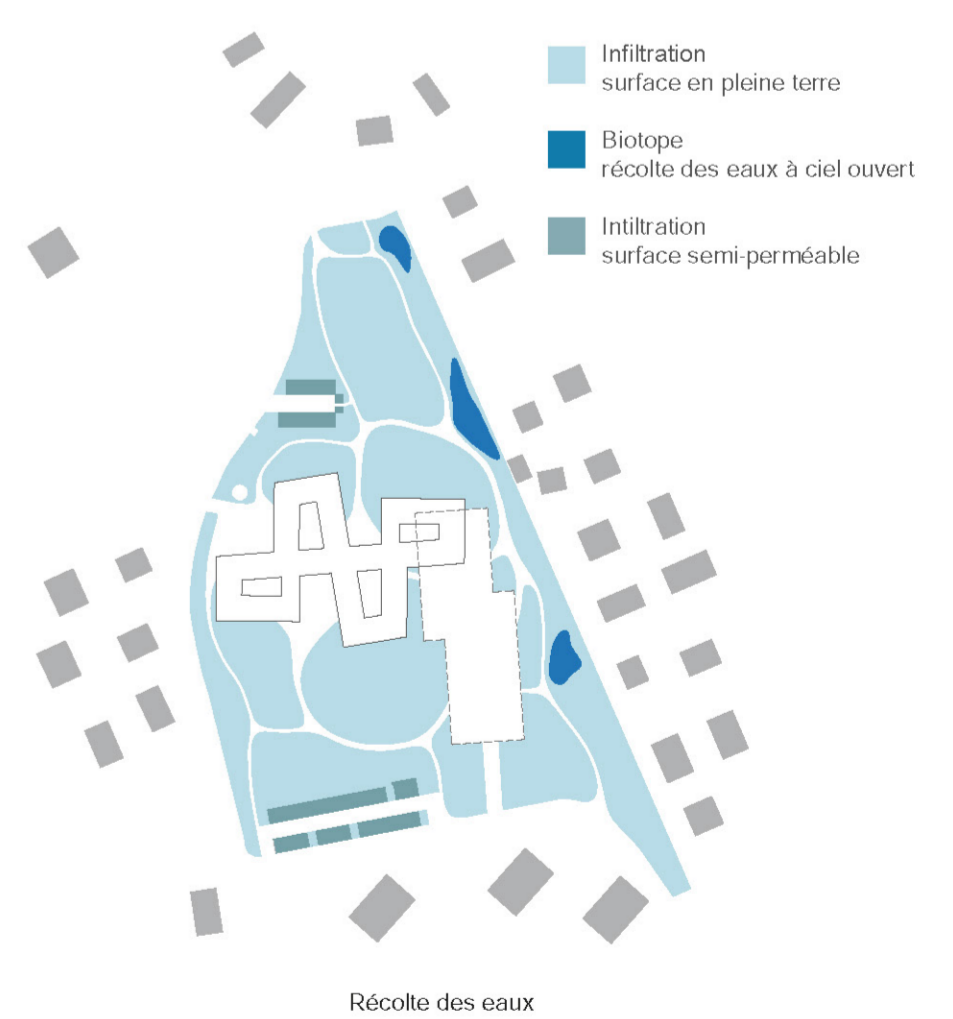
L'implantation du bâtiment s'insère fiement au cœur de ce parc autour duquel rayonne un réseau de cellules qui accueillent différents usages et ambiances végétales : la prairie, le jardin potager, le verger, le bassin, le parvis

ou encore *laire de jeux*. Les différents programmes du parc résonnent avec ceux installés en rez-de-chaussée. Une frange plantée généreuse assure la limite est avec la zone de villas tout en veillant à ne pas entraver les vues sur le grand paysage.

Un réseau de parcours traverse les différentes ambiances et lieux de vie. Leurs tracés offrent différentes possibilités de boucles le long desquelles sont placées des assises permettant des arrêts réguliers et ainsi profiter de la collection d'arbres existants. A la croisée des chemins on retrouve le jardin potager, un biotope ou encore un bassin qui deviennent des lieux de rencontre de partage et d'échange. Leurs matérialités et aménagements assurent une déambulation sécurisée pour les résidents et les habitants.



Usages et ambiances



Récotte des eaux

#### Les structures végétales et espaces

L'implantation du nouveau bâtiment veille à préserver au maximum le patrimoine arboré existant. Les arbres abattus sont compensés par de nouvelles structures végétales.

**Le verger et le jardin potager**  
Un pré-verger haute tige prend place au sud du parc. C'est un lieu de rencontre entre les habitants et les résidents tout en offrant un lieu de biodiversité. Il peut être occupé par des moutons attirant la curiosité des usagers. Un jardin potager surélevé permet aux résidents de jardiner confortablement. Le poulailler reprend place dans cette cellule.

**Le bassin et les cerisiers**  
Des cerisiers en cépées encerclent le bassin. Leurs floraisons printanières offrent un événement pour le lieu. Un modèle en buttes assure un bon développement car ils sont placés sur la dalle du parking existant maintenue. Il offre un espace de fraîcheur et de méditation.

**Le parvis et le solitaire**  
Un arbre solitaire domine le parvis et offre un point de repère et de rencontre pour l'entrée de l'EMS. Une surface perméable généreuse est laissée à son pied pour récolter les eaux de la place. Un grand banc circulaire offre une assise et protège l'arbre. Son espace est laissé libre afin d'assurer une bonne fonctionnalité pour les différents déplacements. Un accès direct entre le parvis et l'espace de livraison est aménagé.

#### La prairie et le bosquet

Une grande prairie au centre du parc est laissée libre permettant d'accueillir les différentes manifestations ou activités en lien avec l'établissement. En son cœur le bosquet d'arbres majeurs domine.

**La frange biotope**  
Une frange plantée assure une limite avec la zone de villas à l'Est. Elle est ponctuée de légères dépressions qui favorisent l'installation de biotopes et offre un paysage de milieu humide.

**Le parc arboretum**  
Des arbres majeurs sont placés ponctuellement dans le parc permettant de compléter la collection existante et d'assurer un relais pour les générations futures.

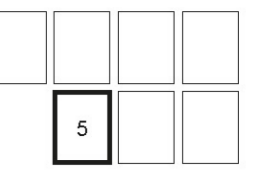
#### Une récolte des eaux raisonnée

La récolte des eaux à ciel ouvert participe à la qualité de l'aménagement du parc. Des dépressions ponctuelles sont aménagées dans la frange biotope accueillant les eaux du bâtiment et de la dalle du sous-sol existant.

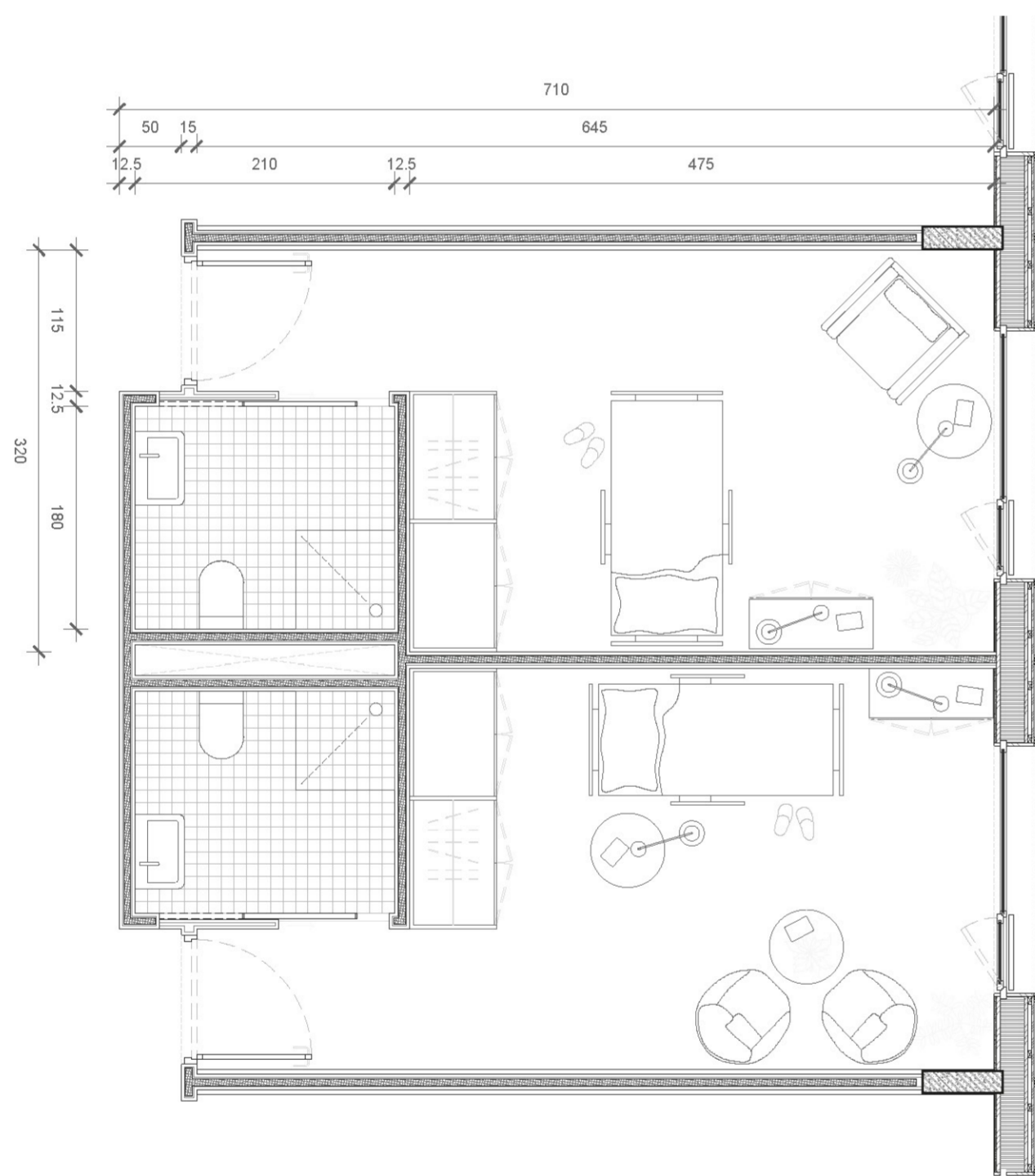
Les eaux du parvis sont envoyées au pied du tilleul solitaire.

La matérialité des surfaces de stationnements sont aménagées en revêtements perméables favorisant l'infiltration des eaux. La géométrie des parkings s'appuie sur les surfaces existantes limitant l'impact sur les sols. Elle est adaptée afin d'offrir plus d'espace perméable aux arbres existants situés à proximité afin de leur assurer un bon développement.

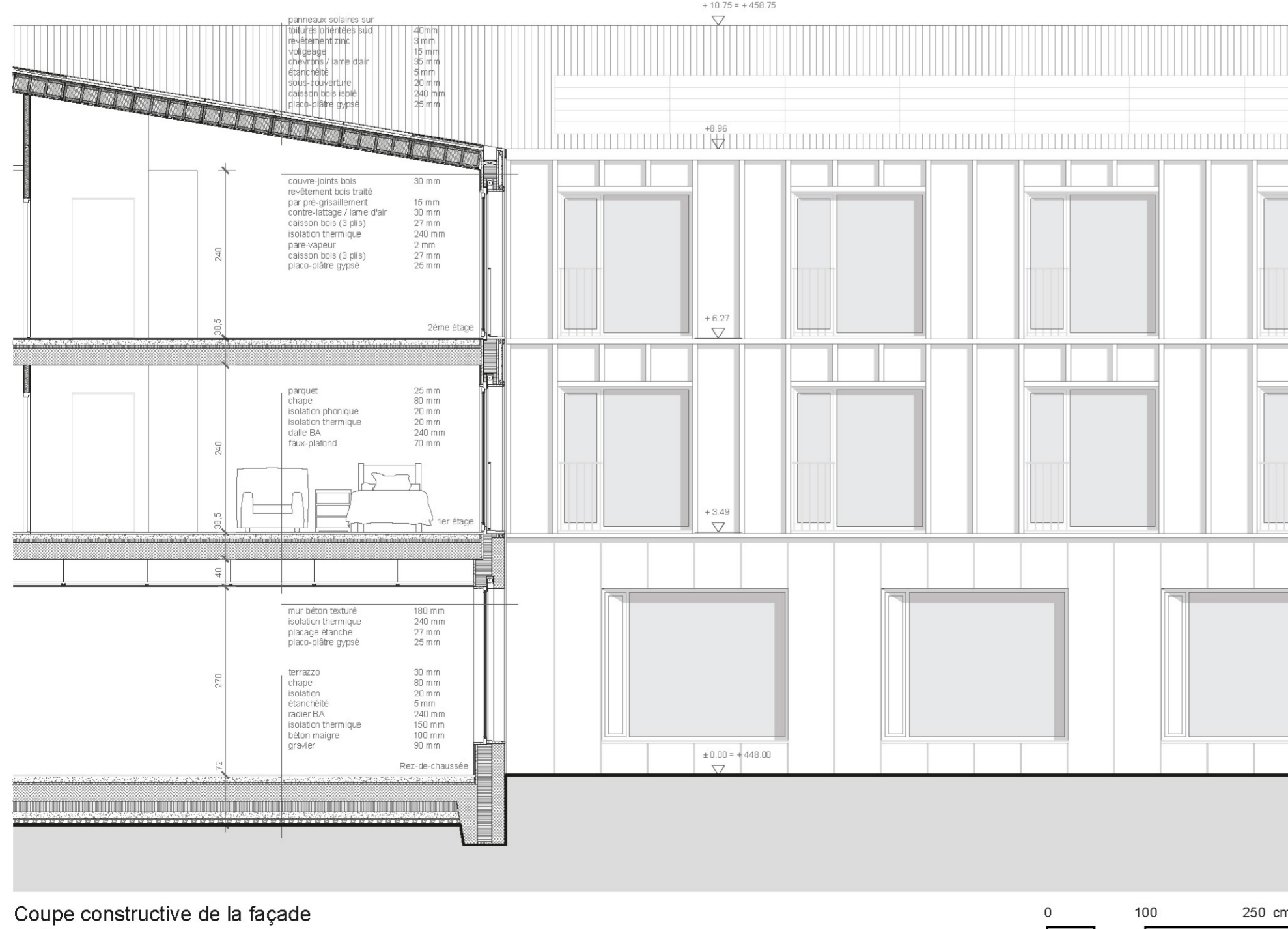
# EMS Résidence Grande-Fontaine MARGUERITE



Programme des locaux  
1:1000



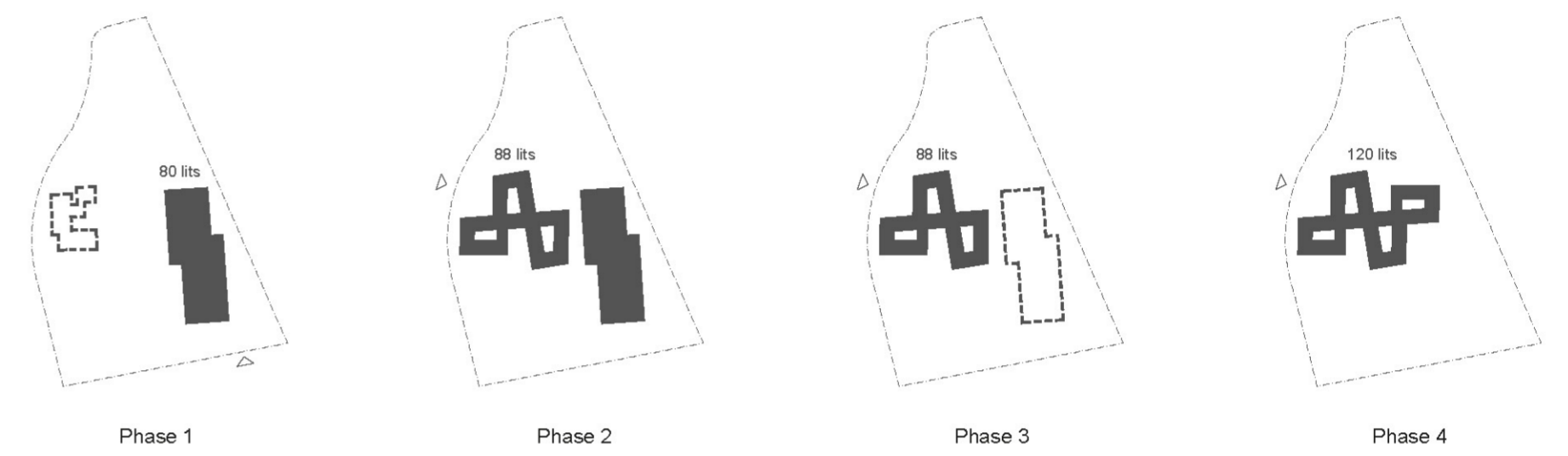
Plan des chambres d'hébergement  
1:50



Coupe constructive de la façade  
1:50



Séjour d'unité de vie ouvert sur un patio



## Phasage

Le projet a été pensé en vue de causer le moins de désagrément aux résidents qui vont séjourner sur place durant la construction de la nouvelle résidence.

La première phase consiste à démolir l'hôpital existant et à créer un accès indépendant au sud du bâtiment existant. La deuxième phase met en œuvre la construction de 80 nouveaux lits du côté route de l'Infinimerie. La troisième phase comprend la destruction du bâtiment existant et la transformation du sous-sol actuel. Finalement la quatrième phase complète les 80 nouveaux lits par 40 lits côté est avec un accès chantier au sud, tandis que la nouvelle résidence déjà en fonction est accessible depuis la route de l'Infinimerie.

## Architecture & organisation

L'ensemble du projet est organisé autour de la « Place du Village » qui offre aux résidents la possibilité d'une vue d'ensemble sur la vie et les mouvements au sein de l'institution. Le rez-de-chaussée comprend les espaces communs en relation avec les quatre cours ouvertes donnant accès au parc et offrant des espaces extérieurs de qualité rayonnant sur les espaces boisés. Spécifiquement les cours sud et nord sont aménagées par des terrasses pour le restaurant et la cafétéria, promouvant une relation traversante nord-sud

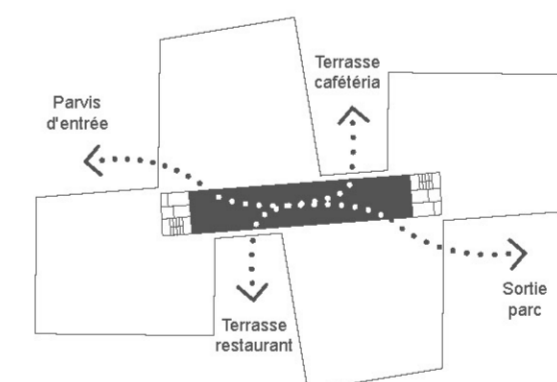
du parc à travers la « Place du Village ».

Les espaces communs majeurs se tournent vers le sud, leur conférant un ensoleillement de qualité et une vue sur les arbres fruitiers qui parsèment la partie sud du site et le bassin au sud-est, tandis que les locaux de services ou d'administrations sont situés au nord-est.

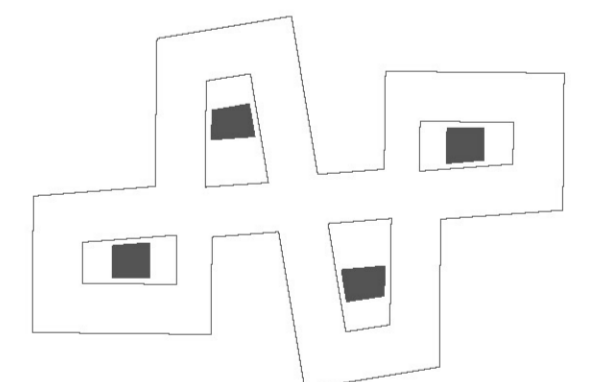
Le centre d'accueil temporaire est également situé au rez-de-chaussée et directement accessible depuis la « Place du Village », facilitant les visites journalières. Celui-ci profite d'un accès extérieur direct. Dans les étages, chaque unité de vie est organisée autour de deux «8» irrigués de lumière naturelle par des patios intérieurs.

Au premier et deuxième étage, les chambres sont orientées vers l'extérieur alors qu'au centre de chaque unité sont situés les locaux de l'équipe de soins et les séjours des unités, ainsi que les salons polyvalents qui profitent du calme des patios ouverts sur le ciel. Les salles à manger et le lobby de chaque unité d'accompagnement sont situés au centre de la boucle du «8» et s'orientent sur les cours ouvertes sur le parc. Les espaces communs différenciés offrent donc aux résidents le choix entre un espace introverti ou plus ouvert sur le parc.

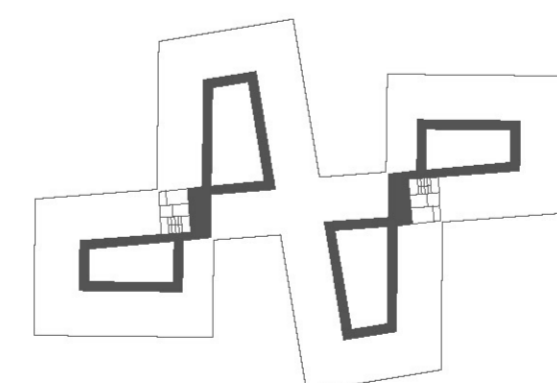
Le court-séjour est situé au deuxième étage du volume de tête, du côté de la Route de l'Infinimerie. Son entrée est directement accessible depuis le parvis d'entrée et donne à ce programme une indépendance complète.



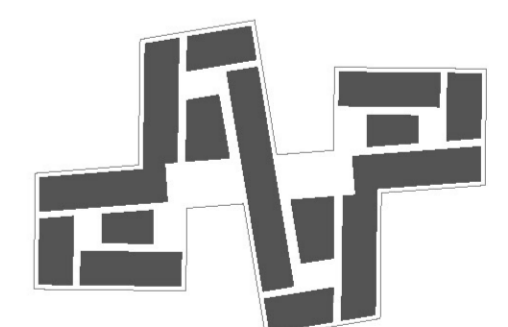
La "Place du Village" connectée aux cours



Un bâtiment à patios



Circulations en double-boucle



Espace ouvert / fermé

## Structure & matérialité

Rappelant la matérialité des bâtiments des virons, le projet propose une interprétation contemporaine de la combinaison entre des éléments minéraux associés à des éléments en bois. Les façades, au rez-de-chaussée et sur une partie du premier étage, sont constituées d'un mur auto-portant en béton faisant office de socle. Aux niveaux supérieurs la façade est entièrement en bois. La trame des lattes de bois de la façade des étages est reprise de manière plus espacée sur le socle en béton du rez-de-chaussée permettant ainsi une unité verticale de l'ensemble. La structure porteuse est complétée par un système de piliers en béton placés suivant la trame des chambres. Cette construction est stabilisée par les noyaux construits en béton armé. Les colonnes sont situées à l'intérieur des murs de séparation des chambres, permettant une grande flexibilité de la structure et libérant ainsi le rez-de-chaussée pour les grands locaux communs. De plus, le revêtement en bois de la façade permet d'abriter les protections solaires telles que les stores en toile extérieures. Chaque chambre est dotée de fenêtres ouvrant à la française qui suppléent à l'absence de balcon.

## Environnement

Le bâtiment devra répondre à des critères de haute performance énergétique, comme demandés par le label « Minergie Eco+ », afin d'être conforme aux lois entrées en vigueur et à la volonté des organismes publics d'être un modèle dans le domaine de la construction de bâtiments durables. Une attention particulière sera portée sur le choix de la composition de l'enveloppe thermique et sur les installations techniques, qui se devront d'être très performantes pour garantir une réduction importante des besoins énergétiques. Le concept énergétique propose l'utilisation des ressources naturelles pour la production de chaleur sanitaire et électrique et un système de ventilation double-flux pour récupération de l'énergie de l'air vicié.

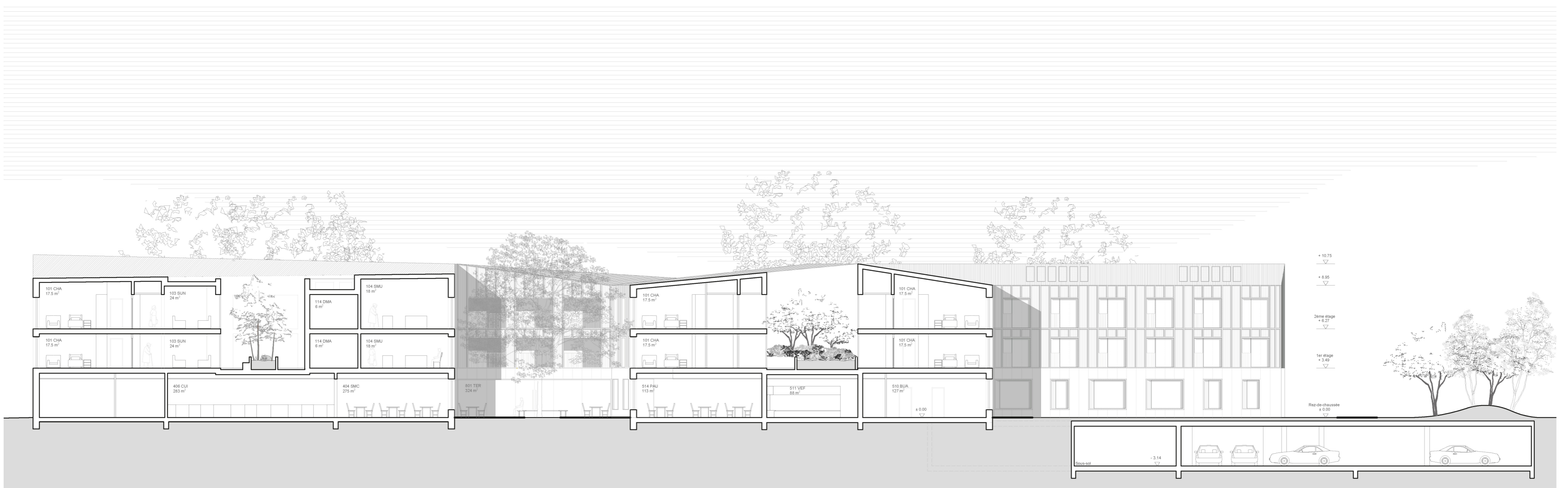
Les locaux techniques principaux sont situés au sous-sol et la circulation horizontale des gaines techniques est assurée par un vide technique situé sous la toiture qui permet une distribution à l'ensemble des locaux.



Elevation sud  
1:200



Elevation ouest  
1:200



Coupe transversale A-A  
1:200



Coupe transversale B-B  
1:200



EMS vue depuis le verger



Terrasse du restaurant